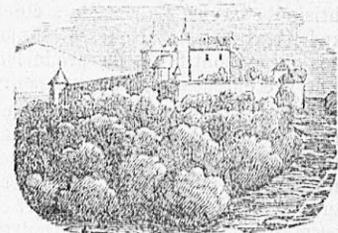




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —
6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT. POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.,
la ligne ou son espace.

Réclames : 20 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
port.

BULLE, le 20 février 1891.

NOUVELLES SUISSES

Concours international de musique. — Les représentants des sociétés chorales et instrumentales de Lausanne, réunis lundi, ont composé comme suit les comités du grand concours musical projeté pour 1892 : Président et vice-président d'honneur : MM. E. Ruffy, conseiller d'Etat, L. Grenier, municipal.

Comité d'exécution : MM. Boiceau, député, président; S. Cuénoud, syndic, vice-président; H. Strudel, à la Banque cantonale, secrétaire; Paul Jaccottet, directeur, caissier. Membres : L. Vincent, député; L. Arnaud, négociant; G. Dubois, avocat; E. Rossat, président de l'Union instrumentale, et Ad. Jaton, secrétaire à la chancellerie.

Tir fédéral. — Le comité central de la Société fédérale des carabiniers a décidé à une grande majorité que le prochain tir fédéral aura lieu en 1892. La minorité voulait le renvoi à 1893. Le choix du lieu de la fête est laissé au nouveau comité central, qui se réunira le 5 avril à Lucerne.

Recours. — Après avoir été rejeté par le Grand Conseil, le recours des catholiques romains de la Chaux-de-Fonds contre l'arrêté du Conseil d'Etat qui les prive du droit de vote va être porté devant le Conseil fédéral. La paroisse a chargé M. Gigon, avocat à Moutiers, de sa défense et l'a investi de sa procuration par un acte revêtu de 535 signatures légalisées.

Poste. — Dès le 1^{er} mars prochain, il sera émis un nouveau timbre-poste de la valeur de trois francs. Ce timbre, de couleur jaune-brun, imprimé en taille douce, et du même modèle que les timbres-poste en sus de 15 centimes.

Le 1^{er} mai. — Un certain nombre de sociétés ouvrières de Bâle et le congrès des filateurs suisses réuni dimanche à Zurich ont décidé de chômer le 1^{er} mai.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 44

LE SECRET DU DIAMANT

PAR
ÉLIE BERTHET

XXV

SARAH

Voici ce qui s'était passé pendant la journée. Lecardeur, quoique sa blessure fut loin d'être cicatrisée, vivait dans une agitation nerveuse que les inquiétudes au sujet du travail d'Armand, puis la joie du succès, n'avaient fait qu'augmenter. Une fièvre lente ne le quittait presque plus. Dans les derniers jours, craignant que le secret de la découverte ne vint à s'ébrouter, il était sans cesse aux aguets; il voyait un voleur ou un traître dans toute personne qui l'approchait ou qui approchait Gerville. C'est ainsi qu'apprenant la visite de Stanislas Gobin, dont il semblait connaître les rapports avec son associé, il était tombé à l'improviste dans le laboratoire où se trouvaient les deux amis; une discussion, à peine adoucie par la présence de Gobin, s'en était suivie et, comme nous le savons, le diamant avait été déposé dans la caisse de la maison; après quoi, Armand de Gerville était parti pour la Jonchère avec Stanislas.

Zurich. — A Kussnacht, deux époux, âgés tous deux de 77 ans, sont morts la même nuit, après quarante-deux ans de mariage.

— Le conseil d'administration de la Creditanstalt, de Zurich, propose de distribuer un dividende de 9 % à ses actionnaires.

Berne. — Le syndicat des banques qui a entrepris la vente des billets de loterie pour l'achèvement de la cathédrale vient de verser une somme de 80.000 francs au comité qui a pris en main cette entreprise.

Le tirage de la première série des billets est définitivement fixé au 9 mars prochain, à 8 heures du matin, dans la grande salle du Casino.

Aussitôt ce tirage effectué, on procédera à la vente des billets de la deuxième série.

M. Beyer, architecte, vient de déposer les plans définitifs de la tour. Aussitôt que ceux-ci seront approuvés par les autorités compétentes, les travaux proprement dits de l'exhaussement commenceront.

— Un jeune homme de 18 ans qui « lugeait » du bois au Chasseral a été écrasé par la charge; il est mort peu après.

— La bourgeoisie de Eerne a voté éventuellement une subvention annuelle de 15.000 fr. au Technicum cantonal, si celui-ci est créé à Berne. Elle a voté 20.000 fr. pour les fêtes du mois d'août.

Lucerne. — Les radicaux ont recouru auprès de l'autorité fédérale contre la décision du Grand Conseil qui fixe la votation sur leur demande de révision au 15 mars.

Argovie. — Une jeune fille d'un épicier de Benzenschwyl, qui se trouvait en visite chez la famille du menuisier Rüber, est morte dans de tristes circonstances. Un jeune homme, qui furetait dans l'atelier du menuisier, découvrit un vieux fusil et, tout en jouant, coucha en joue la jeune fille. L'arme, malheureusement, était chargée et un coup partit, atteignant la jeune personne au menton et au cou. La mort est survenue au bout de quelques minutes.

— L'industrie des pailles qui vient de s'établir en Argovie est déjà florissante. Cette industrie destinée à compenser les pertes subies dans celle des soies, occupe un grand nombre de familles. 20 aunes sont payées à raison de 65 centimes, une ouvrière quelque peu habile parvient facilement à tresser ses 40 aunes par jour, c'est donc un gain de 1 fr. 30 qu'elle peut

Lecardeur, lorsqu'il rentra, encore tout frémissant, dans sa chambre, y trouva Sarah. D'abord il avait cru nécessaire d'affecter pour elle une passion qu'il n'éprouvait pas; mais peu à peu, la gaieté mutine de cette femme, les soins nombreux dont elle l'entourait, le dévouement qu'elle lui témoignait, avaient modifié ses sentiments, et il ressentait pour elle à cette heure toute l'affection que comportait sa nature égoïste et brutale. Sarah passait ses journées auprès de lui. Elle avait abandonné son petit commerce de brocanteuse. Chaque matin, elle venait s'établir dans la chambre de Lecardeur et ne se retirait que le soir.

Sarah savait-elle l'œuvre merveilleuse accomplie par Armand? Voilà ce qu'il était difficile de deviner. Lecardeur n'avait pas l'habitude de parler de ses affaires, ou il n'en parlait qu'en termes vagues, peu intelligibles. Toutefois, la ci-devant courtière était trop au courant de certaines questions, elle avait l'oreille trop fine et l'esprit trop délié pour ne pas s'être rendu compte, à peu près exactement, de ce qui se passait autour d'elle.

Lecardeur s'était jeté dans un fauteuil; il se taisait, mais son front était crispé par la souffrance, des gouttes de sueur perlaient sur son visage. Sarah les essuya doucement avec un mouchoir parfumé et lui dit d'un ton caressant :

— En vérité, mon ami, vous vous tuez avec ces émotions perpétuelles... Le docteur vous recommande pourtant un repos absolu, jusqu'à ce que votre bras soit guéri!... Je déteste ce M. de Gerville qui vous met sans cesse dans l'obligation de vous agiter pour une chose ou une autre!

— Eh! il m'agace aussi avec ses prétentions et son arrogance, répliqua Lecardeur d'un ton de sourde colère; mais

sans grande peine faire journallement.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — Un terrible accident est arrivé lundi aux mines des Bormettes, près Hyères.

Le contre-maître mineur Picot, ayant à descendre dans une galerie située à plus de cent mètres de profondeur, se plaça dans l'ascenseur.

Celui-ci ayant ralenti sa marche, Picot se crut arrivé et se pencha en dehors pour se préparer à sortir. Il fut aussitôt pris entre la paroi du puits et l'ascenseur et fut littéralement écrasé.

— Un nouveau krach vient de se produire à Bercy. Un des plus gros négociants de l'entrepôt a été déclaré en faillite à la suite d'une plainte portée au parquet. Le passif dépasserait huit millions.

— L'impératrice Frédéric est arrivée avant-hier à minuit à Paris. Elle voyage *incognito* sous le nom de comtesse de Lingen et est accompagnée de sa fille, la princesse Marguerite de Prusse. Elle est descendue à l'ambassade d'Allemagne, chez la comtesse Marie de Munster, avec laquelle elle est liée par une ancienne amitié.

On ne sait encore combien de jours l'impératrice restera à Paris. Elle en repartira pour aller en Angleterre par Calais.

Le bruit court qu'elle profitera de son séjour à Paris pour amener des peintres français à participer à l'exposition des beaux-arts qui s'ouvre le 1^{er} mai à Berlin. L'empereur y tient beaucoup.

— L'ex-impératrice Eugénie est arrivée dans la soirée de mercredi à Paris, venant d'Angleterre et allant à San-Remo.

Italie. — L'hiver exceptionnellement froid a augmenté dans une telle proportion le nombre des malades que les hôpitaux de Rome manquent de lits. Le ministre de l'intérieur, d'accord avec la municipalité de la capitale, a fait organiser des installations provisoires pouvant recevoir six cents malheureux de plus, auxquels la porte des hôpitaux ordinaires restait fermée.

Allemagne. — Le professeur Liebrecht a découvert qu'une substance connue et nullement nou-

je ne vous l'ai pas caché, Sarah, j'ai besoin de lui et nos intérêts sont tellement liés ensemble...

— Il vous absorbe, il vous trouble, vous met hors de vous... Ah! Georges, continua-t-elle en redoublant de minauderies félines, si vous vouliez m'en croire, je vous conduirais quelque part où vous échapperiez à toutes les importunités... Mon Dieu! vous choisirez vous-même un endroit convenable, pourvu que je puisse vous y donner tous mes soins, vous soustraire à ces agitations constantes, qui retardent votre guérison et la rendent si difficile...

— Ne parlons pas de cela, répondit péremptoirement Lecardeur; c'est impossible. Il faut que je me rétablisse ici même; ensuite, nous verrons ce qu'il conviendra de faire.

— C'est que, si vous ne vous tenez pas plus tranquille, vous ne vous rétablirez pas... Et puis, Georges, poursuivit-elle d'un air mystérieux en baissant la voix, j'avais d'autres motifs encore pour vous conseiller de quitter Paris au plus vite.

— Quels motifs?

— Il s'agit d'un sujet sur lequel vous n'aimez pas qu'on revienne... Cependant la nécessité, l'attachement que je vous porte m'obligent à y revenir.

— La nécessité! voyons, qu'avez-vous à m'apprendre? — Je vous en prie, Georges, ne vous fâchez pas... Vous allez voir tout à l'heure combien mes craintes sont bien fondées.

Lecardeur devint sombre.

— Il s'agit encore de... l'autre, n'est-ce pas? demanda Lecardeur.

Sarah fit un signe affirmatif.

meillère

ligente et d'un extérieur français et si possible un demandée dans une grande

avec certificats et photo-F à l'agence de publicité ler, à Fribourg. [101

à vendre.

foin et regain première er sur place ou à distraire. r, huissier, à Vaulruz. [84

LOUER

e, une jolie *boutange-d'épicerie et merce-* au centre du village, avec rean du journal. [95

se de départ,

un *magasin d'épice-*, situé dans une ville du eau du journal. [59

OUT ÉLOGE

EST SUPERFLU, EN PRÉSENCE

succès éclatants obus depuis plus de 25 dans le traitement de UTE, RHUMATISMES, valgies et Douleurs de toute ur, avec le véritable

AIN-EXPELLER

st pourquoi nous nous nons à rappeler, que le duit authentique est jours revêtu de la mar- Ancre. Le Pain- d'acier se vend dans la part des pharmacies. Bacon 1 fr. et 2 frs. AD. RICHTER & Cie., en (Suisse), Rudolstadt, -York, 310 Broadway, Londres E.C.

le quote-part des Banques.

Amsterdam. 00 fr. sorti au dernier tlanche Hollandaise, le 1^{er} an au N° 12 de la série

u pays favorisés. adresser à François Ro-Fribourg (Suisse). ur réponse. [777

OUER

il prochain, 2 chambres ment meublées et situées asin Remy & Cie. [35

ouer :

olles, à Bulle, un ap- pond étage. [693

OUER

re meublée. au du journal. [643

NDRE

le pieds de foin et re- ité. Vaste écurie. LLARD, entrepreneur, à [741

XXXXXXXXXX



ÉTÉ!!! UNIVERSEL

s-Stauffer t sans rival pour ets cassés, soit verre, de table et de cuisine, l, corne, bois, papier, , etc. e 65 cent. et 1 fr. istrict : Imprimerie de



imprimeur-éditeur.

velle peut, employée d'une certaine façon, guérir la phtisie du larynx. Le remède a été déjà soumis à des expérimentations pratiques. Les injections sous-cutanées qui en sont faites ne produisent aucune fièvre et ne présentent aucun danger pour la santé.

— Scandale dans le grand monde berlinois : le prince George Radziwill a dû quitter le service militaire à cause de ses dettes qui se montent à plusieurs millions. Il a offert 10 % à ses créanciers. Parmi ces derniers, le plus sérieux est M. E. Howard, un des secrétaires de l'ambassade d'Angleterre. M. Howard refuse tout compromis ; il entend être payé intégralement. Lui-même, à la suite de cette affaire, se voit contraint d'abandonner la carrière diplomatique.

— Un horrible accident s'est produit dans un des ateliers de la vaste usine Gruson, à Magdebourg ; 10 ouvriers fondeurs étaient occupés autour d'un fourneau de fonte en fusion ; on s'appretait à faire sauter la bombe quand le fourneau a éclaté et a projeté sur les malheureux des jets de métal en fusion ; 7 d'entre eux sont dans un état désespéré.

Angleterre. — La police continue à penser que Sadler n'a rien à voir dans les assassinats de Jack l'Eventreur. On affirme que les dates de ses embarquements et débarquements portées sur son livret démontrent qu'il était absent de Londres lors de la plupart de ses crimes.

Etats-Unis. — La ville de Johnston, en Pensylvanie, est envahie par les eaux d'un fleuve débordé. Plus de cent maisons et une quantité de ponts sont détruits.

L'inondation ayant atteint une grande fabrique, plusieurs milliers d'ouvriers sont sans travail.

Chili. — D'après les avis du Chili, un combat acharné a eu lieu à Iquique ; les troupes du gouvernement ont été battues ; les insurgés se préparaient à marcher sur Valparaiso.

CANTON DE FRIBOURG

Romont, 12 février 1891.

J'ai l'honneur de vous adresser une réplique à un article publié par le *Fribourgeois* dans son numéro du 11 courant, article qui a été adressé à la rédaction dudit journal qui nous en a refusé l'insertion.

Romont, 12 février 1891.

Au journal le *Fribourgeois*, à Bulle.

Monsieur le rédacteur,

Notre intention n'est pas de discuter avec votre correspondant de Romont la valeur du recours des radicaux de cette ville contre l'élection de M. le receveur Deschenaux au conseil communal. Le tribunal fédéral prononcera et il le fera très probablement sans s'éclairer des aveuglantes lumières de votre correspondant et sans le consulter. Pour le moment, cela nous tranquillise.

Nous voulons seulement, comme c'est notre droit, relever, c'est-à-dire nous donner la peine de les ramasser, pour les renvoyer à la figure de votre docteur X., les faits mensongers ou travestis que sa plume a distillés.

Si nous nous sommes plaints d'être traités en parias, nous n'avons pas mis en cause l'administration communale, mais bien le gouvernement, ce qui est tout à fait différent. Votre correspondant a préféré confondre pour se donner le plaisir d'ouvrir le robinet

— Georges, reprit-elle avec embarras, je n'ignore plus, vous l'avez compris sans doute, comment est morte mon ancienne amie, Cécile Desormes, et par quelle main elle est morte...

— Puisque vous le savez, répliqua durement Lecardeur, pourquoi en parlez-vous ?

— C'est que je ne suis pas seule à connaître ce secret et s'il est en sûreté avec moi, il ne peut l'être avec d'autres.

— Est-ce que d'autres sauraient... Tenez, finissons-en et exposez-moi nettement de quoi il retourne.

— Ecoutez donc : vous souvenez-vous d'Albertine Bénard, une grande blonde, qui venait souvent autrefois chez Cécile Desormes ?

— Oui, non... attendez pourtant ! N'était-ce pas une pauvre créature, que l'on recevait comme par charité et à laquelle on remettait à chacune de ses visites une pièce de cinq francs ou quelque robe hors d'usage ?

— Précisément... Mais les choses ont bien changé depuis ce temps-là... Albertine se fait appeler maintenant la comtesse de Champigny et elle a une superbe voiture.

— Fort bien... après ?

— Je ne pensais plus guère à cette Albertine, à qui, pour ma part, j'ai donné quelquefois de quoi dîner, quand, hier, en allant aux magasins du Louvre faire des acquisitions, on m'a appelé avec empressement, du fond d'une voiture qui venait de m'éclabousser. Je m'arrêtai machinalement ne sachant ce qu'on me voulait. La voiture s'était arrêtée de même et Albertine avança la tête à la portière. Je la reconnus sur-le-champ, comme elle m'avait reconnue elle-même, et je m'approchai pour lui parler. Aussitôt, elle ouvrit la portière, et

à sa vieille bile concentrée. Donc, l'administration communale n'est pas en cause. Nous nous plaignons à reconnaître que, des hommes de tous les partis, qui la composent, la plupart sont des gens honnêtes, calmes et de bonne volonté. N'importe, nous voulons lui répondre, même sur le terrain communal.

Si M. Philippe Clément est caissier de ville, c'est, croyez-le, bien malgré ses opinions et à cause de ses capacités et de sa fidélité. Votre correspondant voudrait-il peut-être qu'on le remplaçât et que, dans ce but, on fit revenir un de ses prédécesseurs ? De tous temps, le conseil communal de Romont a réparti équitablement les emplois de l'administration, en tant qu'il n'y avait pas incompatibilité, à l'époque où les radicaux, non encore trahis, avaient la majorité, aussi bien qu'aujourd'hui. C'est une vieille tradition. Par contre, ce même citoyen Clément, expert-forestier chez qui la pratique et la science sont sœurs jumelles, a toujours été systématiquement et impitoyablement écarté de toutes les places d'inspecteur forestier auxquelles le gouvernement pourvoit. Nous lui avons vu préférer successivement, à lui enfant du pays, une série d'étrangers au canton, les Malet, les Roubattel, les Robert, les Cornaz, quatre protestants, dont un franc-maçon. Cette dégoûtante injustice dure encore et c'est cet homme que votre correspondant a la mauvaise foi de désigner comme un favori du parti conservateur !

Notre président, le citoyen Fr. Chatton, qui a ouvert le banquet de la Maison de Ville, est de par le conseil communal conservateur, il est vrai, proposé à l'usine à gaz. Savez-vous pourquoi ? Parce qu'il est là depuis huit ans, qu'il y travaille à la satisfaction de chacun ; parce que son emploi exige une spécialité que personne que lui ne possède à Romont ; parce que, avant son entrée à ce poste, celui-ci était occupé par un étranger incapable, qui, un beau matin, disparut, laissant en détresse l'usine et ses créanciers à lui, et que le citoyen Chatton fut appelé d'urgence à prendre sa succession. Notons que le traitement qui, pour les étrangers, était de 1400 fr. par an, a été réduit pour lui à 800 fr.

Ce même citoyen s'est mis plusieurs fois sur les rangs pour une modeste place d'huissier. Croyez-vous que le gouvernement l'ait jamais nommé ? A l'œil ! Ce qui n'empêche pas votre très loyal correspondant de le présenter comme un type de privilégié du parti gouvernemental.

Pour ce qui est de la Banque populaire de la Glâne, votre correspondant dit, sur ce point, tout simplement une stupidité. Cette banque est un établissement financier fondé par actions, où les actionnaires seuls ont droit de vote, où l'administration communale n'a rien à voir et l'Etat encore moins. L'argent n'y a pas de couleur politique. Ce n'est pas comme à l'hospice de Billens, pour le maintien duquel tous les contribuables de la Glâne, sans distinction de partis, doivent payer un impôt additionnel et dans le comité duquel, cependant, jamais un radical n'a pu trouver accès.

Nous passons sur les injures triviales prodiguées à l'un ou à l'autre de nos orateurs, nous bornant à faire observer qu'on est fort mal placé pour reprocher aux autres un manque de profession quand on n'a soi-même, pour vivre, que le râtelier gouvernemental. Agréés, etc. *Un radical.*

Le nouvel évêque. — Lundi, la nouvelle officielle de la nomination de M. Déruaz, curé de Lausanne, au poste d'évêque de Lausanne et Genève, en remplacement du cardinal Mermillod, qui reste à Rome, est arrivée à Fribourg. Il paraît qu'elle a jeté

m'invita à monter auprès d'elle. On ne se gêne pas avec une ancienne amie ; je montai donc et je pris place auprès d'Albertine, sur les coussins de soie.

Elle me fit mille caresses. Je crus d'abord qu'elle m'avait appelée uniquement pour exciter mon envie, à moi qui l'avais vue si humble et si pauvre, pour me faire admirer sa riche toilette, sa magnifique voiture. Elle ne semblait pas y songer, et nous nous entretenmes d'une foule de femmes que nous avions connues ; elle en vint ainsi à me parler de la pauvre Cécile...

— Vous n'avez pas prononcé mon nom, j'espère ? demanda Lecardeur d'un ton menaçant.

— Vous allez voir... Lors de « l'événement de Chatton », Albertine était en Russie avec un riche monsieur, duc ou prince, je ne sais trop, qui la protégeait... en grand. Or, il paraît que les journaux français sont répandus en Russie presque autant qu'en France et elle lut, dans un journal de Paris, le récit de l'affaire on du moins de ce qui en était connu. Comme l'on en causait, elle dit en présence de plusieurs personnes :

— Je sais qui est ce « monsieur Georges », moi ; c'est M. Georges Lecardeur, un riche industriel de Paris, que j'ai vu bien des fois chez mon amie Cécile...

Un juron et une épithète un peu crue, à l'endroit d'Albertine Bénard, s'échappèrent des lèvres serrées de Georges Lecardeur.

Sarah poursuivit :

— J'étais fort embarrassée, comme vous pouvez penser ; mais il n'est pas facile de faire taire Albertine, et puis je désirais tout savoir... Elle est donc revenue en France avec sa

dans la consternation notre monde officiel, sauf peut-être quelque conseiller d'Etat méphisto qui se réjouit volontiers de l'insuccès de M. Jaccoud et qui s'occupe davantage d'électricité que d'université.

Vins de Faverges. — Aux misères des vins de Faverges qui ont eu lieu jeudi matin, les prix de vente ont été de 81 à 88 1/2 centimes.

Fausse monnaie. — Il circule en ce moment dans le canton de Vaud des pièces fausses de 20 fr. à l'effigie de Napoléon III (sans lauriers) et la République française, représentée par une tête de femme. Cette imitation est faite dans la perfection, à ce point que l'œil le plus exercé peut se méprendre sur l'aloï des pièces.

Les faux-monnayeurs y font entrer une certaine quantité de platine qui, mélangée avec un autre métal, donne un poids identique, à peu de chose près, à celui d'une pièce de 20 fr. véritable. La frappe est d'une finesse à l'abri de tout reproche et la surface de ces pièces est dorée pour conserver pendant longtemps la nuance de l'or. Que le public fribourgeois se tienne donc sur ses gardes !

Incendies. — Dimanche soir, le feu a consumé la maison de M. Freiburghaus, à Neuenegg. Deux pièces de bétail et un cheval sont restés dans les flammes.

Les pompes fribourgeoises d'Ueberstorf et de Wünnnewyl ont contribué à combattre l'incendie.

— Dans la soirée de lundi, 16 février, un incendie a détruit à Villaraboud un bâtiment appartenant à M. François Mauron, et habité par la famille Grosset. La cause du sinistre demeure inconnue.

Tuberculose du bétail. — La Société suisse d'agriculture, après étude, de cette question a formulé les conclusions suivantes en réponse aux questions posées par le Département fédéral de l'agriculture :

1° La tuberculose du bétail constitue une maladie dangereuse et doit être combattue par l'initiative de l'Etat selon les dispositions de la loi fédérale sur les épizooties.

2° La seule mesure efficace contre cette maladie est l'abatage des animaux malades.

3° Les propriétaires d'animaux abattus par ordre de la police doivent être indemnisés d'une manière équitable.

GRUYÈRE

Le Cercle des Arts et Métiers poursuit avec le plus grand succès ses soirées familiaires mensuelles. — Demain soir, dimanche, nouvelle soirée à laquelle tous ses membres sont cordialement invités.

Plusieurs conférenciers et amateurs de littérature se feront encore entendre cet hiver. X

Pour Broc. — Au commencement de l'hiver, le Comité des secours aux incendiés de Broc, avec tout le dévouement dont il fait preuve dans l'accomplissement de sa pénible tâche, pria les communes de la contrée de ne pas oublier les sinistrés obligés de reconstruire péniblement leurs demeures.

Son appel a été entendu. Les communes du Pâquier et de Riaz ont déjà fait le don de beaux bois de con-

compagnie, et sans doute le propos qu'elle avait tenu n'était pas tombé dans l'eau. D'autre part, il paraît que la justice, quoiqu'elle paraisse bien tranquille, n'a pas renoncé à découvrir « monsieur Georges » de Chatton ; et, en recherchant les anciennes amies de Cécile, elle a appris qu'Albertine, alors absente, devait être au courant de cette affaire. Aussi, quand on a su son retour, s'est-on empressé de lui adresser un mandat du juge d'instruction, qui la convoque pour aujourd'hui même au palais de justice, afin d'y être interrogée « sur des faits, dit le mandat, qui peuvent être à sa connaissance »...

— Anjourd'hui ! répéta Lecardeur dont les traits étaient décomposés.

— L'assignation est pour aujourd'hui à midi, et certainement qu'Albertine n'aura pas manqué de se rendre au palais de justice.

— Mais vous, interrompit Lecardeur impétueusement, qu'avez-vous dit ? Comment cette femme vous retenait-elle ainsi, en pleine rue, pour vous conter...

— Un peu de patience donc ! Vous sentez que je me suis bien gardé de lui dire en quels termes j'étais avec vous. Albertine, en m'abordant, avait particulièrement l'intention de me demander ce que je savais de cette affaire. Toi aussi, m'a-t-elle dit, tu as vu plusieurs fois ce M. Georges Lecardeur chez Cécile, et ne pourrais-tu pas, comme je vais le faire, assurer qu'il est bien l'auteur du crime ? De cette manière, nous vengerions la mort de notre pauvre amie...

Vous sentez bien que j'ai nié, protesté, prié... Albertine ne s'expliquait pas pourquoi je prenais si chaleureusement votre défense et me reprochait de ne pas vouloir tirer ven-

struction. D'autres décisions qu'elles ont voulu permettre qu de votre journal pour remerciements au Co porte et aux commu Les familles incendié et au prix d'immense de construction néces par les communes se charité qui leur ass naissance.

Broc, le 18 février
Au no
Le Secrét
S. ECOFF

CHRONI

Pommes de ter
gnale des expériences priques pour combat terre l'été dernier. Il à la bouillie bordelais de bonnes pommes d Avec la composition de terre saines et 36 202 kg. de pommes lades. Enfin, la parcelle moins a donné 201 1/2 et 65 kg. de malades par la bouillie bordel de pommes de terre été fait on n'a récol bordelaise a donc pr plus. Qu'on calcule l 6 fr. seulement les 1 de 456 fr. par hectar

VA

La Fille

Mœurs pr

— Ecoutez... laissez avoir le courage de même attaché à cet moi qui vous ai pris de même âge, qui d riter de ma fortune être l'héritière d'un notre époque. Cette Promise à l'enfant r mortel ennemi et un Je cachai la mort d autre enfant pour la au moins pour hérit si cette enfant était permettez-moi de t et vivant dans une vu ma fille. Un parc cheries et m'amena — Ma fille ! — Il la fallait du le hasard fit que ce

gence du meurtrier de Nous avons échangé à bas de sa voiture, qu l'ai plantée là.

J'aurais voulu, mon contre, car, dans la situation, qu'il est possible de comprendre à demi-m

Georges Lecardeur, bouleversé.

— Quelle fatalité ! main qui lui restait ; a réussi au delà de mes lité et de contentement rison, voilà que tout e core obligé de partir !

— Je ne vous aban d'un ton caressant ; e vous prodiguerai me vu que je pense votre vous ressentirez presq sûreté exige d'une ma

Déjà Lecardeur av habituelle.

— Soit, reprit-il, je un voyage à Amsterd plus haute gravité ; j voilà tout.

— Amsterdam ! rép êtes allés dernièrement

onde officiel, sauf peut-être méphisto qui se réjouit Jaccoud et qui s'occupe d'université.

Aux misères des vins de di matin, les prix de entimes.

circule en ce moment èces fausses de 20 fr. as lauriers) et la Répu- par une tête de femme. as la perfection, à ce peut se méprendre sur

t entrer une certaine gée avec un autre mé- à peu de chose près, éritable. La frappe est reproche et la surface onserver pendant long- le public fribourgeois

soir, le feu a consumé s, à Neuenegg. Deux sont restés dans les

Ueberstorf et de Wüntre l'incendie.

16 février, un incendie timent appartenant à par la famille Grosset. inconnue.

L. — La Société suisse ette question a formulé réponse aux questions éral de l'agriculture: constitue une maladie ttuée par l'initiative de la loi fédérale sur les

contre cette maladie est s. aux abattus par ordre nisés d'une manière

È R E

Métiers poursuit avec es familiaires mensuel- e, nouvelle soirée à la- cordialement invités. amateurs de littérature hiver. X

encement de l'hiver, le diés de Broc, avec tout uve dans l'accomplisse- ait les communes de la sinistrés obligés de re- demeures.

s communes du Pâquier a de beaux bois de con-

struction. D'autres communes nous ont fait part des décisions qu'elles ont prises dans le même but. Aussi, veuillez permettre que nous empruntons les colonnes de votre journal pour adresser de vifs et chaleureux remerciements au Comité pour l'intérêt qu'il nous porte et aux communes pour leurs dons généreux. — Les familles incendiées ne peuvent qu'à grands frais et au prix d'immenses sacrifices se procurer les bois de construction nécessaires. Les dons en bois faits par les communes sont donc un acte de véritable charité qui leur assure notre plus profonde reconnaissance.

Broc, le 18 février 1891.

Au nom du Conseil communal,
Le Secrétaire : S. ECOFFEY. Le Syndic : FRANÇ. SUDAN.

CHRONIQUE AGRICOLE

Pommes de terre. — Le Zürcher Bauer signale des expériences faites avec divers composés cupriques pour combattre la maladie des pommes de terre l'été dernier. Il est résulté qu'avec le traitement à la bouillie bordelaise on a récolté sur 4 ares 277 kg. de bonnes pommes de terre et 25 kg. de malades. Avec la composition à la soude, 272 kg. de pommes de terre saines et 36 kg. de malades. Avec l'azurine, 202 kg. de pommes de terre saines et 69 kg. de malades. Enfin, la parcelle de 4 ares laissée comme témoin a donné 201 1/2 kg. de pommes de terre saines et 65 kg. de malades. En comparant l'effet produit par la bouillie bordelaise, par hectare on a 27,700 kg. de pommes de terre saines, tandis que là où rien n'a été fait on n'a récolté que 20,100 kg. La bouillie bordelaise a donc procuré une récolte de 7600 kg. et plus. Qu'on calcule la valeur des pommes de terre à 6 fr. seulement les 100 kg., il en résulte un bénéfice de 456 fr. par hectare.

VARIÉTÉS

La Fille du carillonneur.

Mœurs provinciales (XVIII^e siècle). Par EUGÈNE MORET.

— Ecoutez... laissez le passé... je le déplore sans avoir le courage de le regretter, tant je me suis moi-même attaché à cette enfant. D'abord, ce n'est pas moi qui vous ai pris la Mignonne. J'avais une fille de même âge, qui devait non seulement plus tard hériter de ma fortune personnelle, mais à sa majorité être l'héritière d'un des hommes les plus riches de notre époque. Cette fille mourut. L'immense fortune promise à l'enfant revenait à un cousin, mon plus mortel ennemi et un horrible. Je ne le voulus pas. Je cachai la mort de mon enfant et je cherchai une autre enfant pour la remplacer, sinon dans mon cœur, au moins pour hériter de moi. Rien n'était si facile, si cette enfant était trouvée à temps, car le duc de... permettez-moi de taire son nom, aveugle, infirme, et vivant dans une province éloignée, n'avait jamais vu ma fille. Un parent dévoué se prêta à mes supercheries et m'amena un soir l'enfant désirée. — Ma fille! — Il la fallait du même âge, je la voulais belle, le hasard fit que ce fut la vôtre qu'on m'apporta.

gence du meurtrier de Cécile. Nous avons échangé quelques gros mots; ensuite j'ai sauté à bas de sa voiture, qui stationnait auprès du trottoir, et je l'ai plantée là. J'aurais voulu, mon ami, vous cacher cette alarmante rencontre, car, dans la situation où vous êtes, de nouvelles inquiétudes peuvent vous être fatales. Vous n'avez pas voulu comprendre à demi-mot. Il a bien fallu... Georges Lecardeur, malgré son énergie de caractère, était bouleversé. — Quelle fatalité! disait-il en se cachant le visage avec la main qui lui restait; au moment où tout cela semblait avoir réussi au delà de mes désirs, où quelques jours de tranquillité et de contentement allaient peut-être compléter ma guérison, voilà que tout est remis en question, et je vais être encore obligé de partir! — Je ne vous abandonnerai pas, Georges, reprit Sarah d'un ton caressant; en quelque endroit que vous alliez, je vous prodiguerai mes soins et ma tendresse... Vous avez vu que je pense votre blessure mieux que personne... Vous ne vous ressentirez presque pas de ce déplacement, que votre sûreté exige d'une manière absolue. Déjà Lecardeur avait recouvré la décision qui lui était habituelle. — Soit, reprit-il, je comptais, dans quelques jours, faire un voyage à Amsterdam, où m'appellent des affaires de la plus haute gravité; je me mettrai en route un peu plus tôt, voilà tout. — Amsterdam! répéta Sarah; n'était-ce pas là que vous êtes allé dernièrement?

— Oh! le misérable. — Acceptez cette situation, il n'y a plus à revenir. Je sais que je suis une grande coupable à vos yeux, mais j'ignorais que cette enfant fût tant aimée, j'aurais dû m'en douter à la façon dont je l'aimais bien-tôt moi-même. Aux questions que je fis, on me répondit: c'est une enfant de pauvres gens, à peine s'apercevra-t-on de son absence. C'est une bonne action que vous faites. Plus tard je m'aperçus bien que j'avais été trompée, la petite parlait de son père et de sa mère avec tant de regrets, mais il était trop tard pour vous la renvoyer, puis cette enfant m'était nécessaire, puis enfin je l'aimais moi aussi. Veuve après dix-huit mois de mariage et n'ayant que ma fille pour me consoler, je l'avais perdue, la Mignonne la remplaçait, c'étaient les mêmes caresses, le même amour, le même cœur.

— Quoi?... — Demandez-lui si elle me déteste et si je n'ai pas été une mère pour elle. — Soit, fit Gaspard décontenancé, qui eût voulu injurier, menacer, et n'en eut pas le courage, soit, mais vous n'aviez pas le droit d'être sa mère. — C'est vrai, mais encore une fois, c'est le passé et je n'y puis plus rien, puis... Ici cette femme versa des larmes, et elle continua: — J'ai été punie, monsieur, bien punie, j'avais une amie que j'adorais et un frère qui était tout pour moi et le seul être qui me restât et me fût cher, et ils sont morts pour moi. — Pour vous?... — Tués par les hommes qui avaient envahi ma maison pour me voler la Mignonne. Ici ce fut au tour de Gaspard à baisser la tête. — Veuillez croire... commença-t-il. Elle l'interrompit. — Ne vous défendez pas, dit-elle, je sais tout et rendez grâce à Dieu du hasard qui vous a fait rencontrer ces malheureux, car vous avez sauvé votre fille.

— Mais pourquoi?... — Ils étaient payés par ce cousin dont je vous ai parlé. L'enfant assassinée, sa mort était déclarée, le testament annulé et toute la fortune revenait au misérable. — Ah! je comprends tout maintenant, dit Gaspard. — Vous voyez, reprit cette femme, que c'est Dieu qui vous a mené sur la route de ces hommes. Sans vous, elle était la victime, mais cessez de m'accabler, car Dieu, en vous récompensant de votre dévouement, m'a déjà punie de mon crime. Gaspard ne répondit rien d'abord, puis, comme répondant soudain à une exclamation de cœur: — Soit, fit-il, et je jure Dieu que je dépose toute haine contre vous, mais vous ne pouvez venir me demander maintenant que je vous la rende. — Alors celui qui a voulu être le meurtrier de votre fille sera l'héritier. — Et que m'importe l'héritage! — Il ne s'agit pas de vous, mais d'elle. — Cet héritage ne lui appartient pas. — Si, car le testament porte: pour ma fille, et je la déclare ma fille, je l'adopte pour telle. — Alors vous l'emporterez. — Oui. — Et moi... il était saisissant d'expression, moi, je resterai donc seul. — L'aimez-vous pour vous ou pour elle? Gaspard frissonna. — Vous voulez dire, s'écria-t-il, qu'ici elle sera pauvre, malheureuse, que je n'ai pas le moyen ni de

Lecardeur ne répondit pas. — Au fait, poursuivit-elle, Amsterdam ou ailleurs, qu'importe! Je vous suivrai au bout du monde, mon cher Georges... Eh bien! qui vous empêchera d'emporter avec vous les valeurs, dont on pourrait abuser en votre absence? — Certainement, je les emporterai, car c'est justement à leur sujet... A quelle heure aujourd'hui cette Albertine devait-elle voir le juge d'instruction? — Je vous l'ai dit, à midi... et elle n'aurait garde de manquer à l'assignation... Elle aime tant à faire l'importante! — Alors, il n'y a pas de temps à perdre... J'aurais souhaité dire quelques mots à M. de Gerville avant mon départ, mais il est à la campagne avec son ami et ne rentrera sans doute que fort tard. D'un autre côté, je ne veux pas lui écrire, une lettre pouvant avoir des inconvénients... Bah! il se débrouillera: il est en mesure de se suffire à lui-même, et je n'ai, pour le moment, qu'à penser à moi... Sarah, disposez-vous... vous m'accompagnerez. Et avec cette activité qu'il avait montré déjà en pareille circonstance, il se mit à tout préparer pour un départ immédiat. Sarah éprouvait une joie, qu'elle dissimulait de son mieux, et peu d'instants lui suffirent pour réunir ce qu'elle comptait emporter. Elle écrivit rapidement un télégramme cacheté, qu'elle devait jeter à la boîte du télégraphe à la gare, et le cacha dans son corsage. Alors, elle rejoignit Lecardeur, qui, de son côté, était descendu dans les bureaux et revenait avec une petite cassette, convertie en cuir, qu'il portait de sa main valide. Sarah, chargée des autres bagages, voulut vainement le débar-

satisfaire ses goûts ni ses besoins, qu'avec moi elle est condamnée... — Je vous fais juge. — Mais c'est affreux, ce que vous me demandez là, — l'emmener. — Vous la verrez. — Oh! jamais, jamais, si vous l'emmenez, je ne veux plus la voir, je l'oublierai. — Où est-elle? — Là... elle dort. Il désigna l'autre petite pièce. — Laissez-moi l'embrasser? — Non, vous la prendriez. Et il se mit au travers de la porte.

XIV

La lutte dura toute la nuit. La grande dame se traîna aux genoux du carillonneur. — Elle sera riche comme une fille de roi, lui dit-elle, elle sera entourée d'hommages et elle brillera au premier rang. Ne voulez-vous donc pas son bonheur, celui de sa vie entière. Songez maintenant à celle que vous lui réservez. — Oh! je sais bien que déjà elle souffre, s'écriait le malheureux, elle a vu votre monde de près, elle y a mis le pied, elle pleurera éternellement sa pauvreté. Un moment, il prit sa tête dans ses mains et dit: — Emmenez-la, que je ne vois pas, je ne pourrais pas la laisser partir. Il cria: — Attachez-moi, je vais vous tuer toutes les deux. — De ses poings, il se meurtrit le visage, puis il tomba inanimé sur le carreau. Quand il revint à lui, il était seul. Il prit la fuite et ne revint jamais dans cette maison.

(La fin au prochain numéro.)

Mercuriale du marché de Bulle du 19 février 1891.

	Do	a
Froment (Halle) les 100 kg.	20	50
Avoine » »	18	50
Pommes de terre 20 litres	—	90
Oufs (le compte) 8 à 10	—	60
Pain blanc le 1/2 kg.	—	18
Beurre »	1	25
Fromage gras (détail) »	—	1
Fromage maigre »	—	50
Fromage blanc (sérac) »	—	15
Bœuf »	—	75
Veau (poids vif) »	—	43
» (de boucherie) »	—	65
Mouton »	—	70
Porc gras (poids vif) »	—	53
Foin les 50 kg.	2	20
Regain »	3	—
Paille »	2	—
Foyard (3 stères = 1 moule)	28	—
Sapin »	20	—

Soies noires de 1 fr. 40 à 18 fr. 65 par mètre — env. 180 diff. qual. — expédie franco, par coupes de robes et pièces entières, G. Henneberg, dépôt de fabrique de soie, à Zurich. Echantillons franco par retour du courrier. [242

Abonnements à LA GRUYÈRE :

	SUISSE	ÉTRANGER
1 an	Fr. 4 —	1 an Fr. 9 —
6 mois	> 2 50	6 mois > 5 —

resser aussi de cette cassette; il la repoussa avec brutalité, et même, quand on fut dans la voiture qui devait transporter les voyageurs à la gare du Nord, il refusa de se dessaisir une seconde de son très léger, mais sans doute très précieux colis.

Ce fut ainsi que tous les deux quittèrent l'usine; leur départ avait un caractère précipité et furtif, qui pouvait donner à penser aux gens de la maison.

(A suivre.)

Admonestation paternelle :

— J'ai appris, Henri, que dernièrement tu avais raconté beaucoup de mensonges à ta mère. C'est très mal cela, et tu m'as fait beaucoup de peine. Il faut toujours dire la vérité, alors même que tu devrais en souffrir. Voyons, promets-moi de ne plus mentir à l'avenir. — Oui, papa. — Très bien. N'en parlons plus... Tiens, on frappe à la porte. Va donc voir qui est là, et si c'est le percepteur qui vient pour les impôts, dis-lui que je n'y suis pas.

Calino est provoqué en duel.

— Bien, dit-il, je me bats, cependant à une condition. — Laquelle? — Je suis très myope et mon adversaire a la vue excellente. Pour égaliser les chances, je demande qu'on me permette, sur le terrain, de me placer à dix pas plus près de mon adversaire que lui de moi!

JULES DUPASQUIER et sa famille se font un devoir de remercier les nombreuses personnes qui ont pris part à la perte douloureuse de leur cher et regretté CHARLES. [109]

Mises d'immeubles.

Le **vendredi 13 mars prochain**, dès les 2 heures de l'après-midi, à l'auberge du St-Georges, à Gruyères, il sera exposé en vente aux enchères publiques les immeubles désignés sous les art. 1234, 1235, 1215, 1216 et 1217 du cadastre de Gruyères, soit le Parc, pré de 6 poses environ, avec grange, écurie et remise, et l'auberge du St-Georges.

En cas d'insuccès des mises pour la vente, il sera procédé en même temps aux mises de la location desdits immeubles.

Bulle, le 20 février 1891.

[106]

Au nom de l'exposant : P. FAVRE, notaire.

Hôtel-pension à vendre.

On offre à vendre, dans une des plus jolies contrées de la Gruyère, un hôtel-pension avec jardin et verger, à proximité du chemin de fer et de la route cantonale, ainsi que du télégraphe et des postes.

Pour voir les immeubles et traiter, s'adresser au notaire FAVRE, à Bulle. [41]

Hôtel à vendre.

A vendre, pour cause de départ, l'hôtel du **Lion-d'Or**, à Bulle. Cet hôtel, entièrement rénové à neuf, avec un beau et grand café à rez-de-chaussée, est un des mieux placés de la ville. Les écuries et la grange en face de l'hôtel forment un bâtiment séparé. On céderait une partie du mobilier.

Entrée à volonté. Conditions de paiement avantageuses.

S'adresser à la propriétaire Mme Vve HAFREN, à Bulle. [98]

A VENDRE

Au milieu du village de Sâles, à proximité de la gare, un vaste **bâtiment**, complètement neuf, comprenant maison d'habitation, magasin, four et boulangerie.

S'adresser au notaire FAVRE, à Bulle. [99]

Vente d'immeubles.

Le **2 mars prochain**, à 2 heures après midi, au café de la Tour-de-Trême, les enfants Ecoffey mettront en vente, par voie de mises publiques, leur maison, avec deux jardins, située au centre du village et très bien construite. [69]

A louer :

Le joli **domaine** précédemment la propriété des enfants AYER, au village de Riaz, de la contenance de passé onze poses. Les mises auront lieu à la Maison de Ville de Riaz, le **vendredi 6 mars prochain**, de 2 à 4 heures du soir, sous de favorables conditions. — S'adresser au notaire MENOUD, à Bulle. [104]

CERCLE DES ARTS ET MÉTIERS DE BULLE

Dimanche soir, 22 courant, à 7 1/2 heures :

Soirée familière.

[108] La Commission.

Au magasin sous le St-Michel, côté de la Promenade, Bulle.

A BAS PRIX :

Un beau choix de **cotonne, toiles, étoffes** pour dames et messieurs, **chemises** en tous genres, **laines, cotons**, essuie-mains, serviettes. — Confection de lingerie sur commande. — Cravates, mercerie, blouses, mouchoirs et un **solde de marchandises** en dessous du prix de facture, telles qu'étoffes pour dames et messieurs, couronnes mortuaires, laines et cotons. [55]

Pauline Sallin.

Beaux GROS SONS français caillies.

Semoules et farines **maïs** diverses. **Farines** spéciales **roudes** très avantageuses. **Froment** pays comprimé 1^{re} qualité. **Moutte** supérieur.

Orges et avoines comprimées.

Avoines blanches fourragères.

Sous la Croix-Blanche, à Bulle.

Prix très réduits. [772]

Pour cause de départ,

on offre à remettre un **magasin d'épicerie et mercerie**, situé dans une ville du canton.

S'adresser au bureau du journal. [59]

Dépuratif Golliez

SIROP DE BROU DE NOIX FERRUGINEUX

préparé par **Fréd. Golliez**, pharmacien, à Morat. 16 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants : **Scrofule, rachitisme** chez les enfants, **débilité, humeurs** et **vices du sang, dartres, glandes, éruptions de la peau, feux au visage**, etc.

Prescrit par de nombreux médecins; ce purgatif est agréable au goût, se digère facilement sans nausées ni dégoût.

Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique par excellence pour toutes les personnes **débiles, faibles, anémiques**.

Pour éviter les contrefaçons, demander expressément le **Dépuratif Golliez** à la marque des deux palmiers.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50, celui-ci suffit pour la cure d'un mois. — Dépôt dans toutes les pharmacies de Bulle et Fribourg; **ROBADEY**, à Romont. [739]

EXTRAITS DE MALT du Dr G. WANDER, à Berne

- Chimiquement pur.** Contre les affections des organes de la respiration Fr. 1 30
- Au fer.** Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale 1 40
- A l'iodure de fer,** remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrofule, les dartres et la syphilis 1 40
- A la quinine.** Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique 1 70
- Vermifuge.** Remède très efficace, estimé pour les enfants 1 40
- Contre la coqueluche.** Remède très efficace 1 40
- Au phosphate de chaux.** Contre les affections rachitiques scrofuleuses, tuberculeuses; nourriture des enfants 1 40
- Diastases à la pepsine.** Remède pour la digestion 1 40
- Sucre et bonbons de malt,** très recherchés contre les affections catarrhales. Ce sont les seuls produits de malt qui aient obtenu une **MÉDAILLE à BRÈME 1874.** 1 40

Dépôts dans toutes les pharmacies de Bulle. A l'exposition de Zurich, diplôme de 1^{er} rang pour excellente qualité. [587]

Pour anémiques de haute importance

pour personnes affaiblies et délicates, tout particulièrement pour dames de constitution faible le meilleur moyen de fortifier et rétablir rapidement sa santé est la cure du Véritable

Cognac Golliez ferrugineux

En vente dans toutes les pharmacies et drogueries. [66]

Le Dermatolip du Dr G. Wander

(meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les **chasseurs**. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les **harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures**, chez **MM. A. BOSSON, L. KOEHLER, Alex. DESBIOLLES, Jambé**, pharmacien, à Châtel-St-Denis. [688]

Une bonne truie est à vendre chez Théophile Risse, au Berret, à La Roche. Avis aux amateurs. [103]

Pommade de Phénix

Attention!!! Toute personne doit faire un essai de notre pommade Phénix parait pour faire croître et pousser les cheveux de dames et messieurs, ainsi que la barbe, supprimer les pellicules, arrêter la chute des cheveux, les empêcher de blanchir, prévenir la calvitie.

Envoi contre espèces ou en remboursement. Prix par boîte Fr. 1,50 et 3.— on cherche des dépositaires — Seul représentant pour la Suisse. Ed. Wierz, 66, Rue des Jardins Bâle.

A louer : Chez Louis Desbiolles, à Bulle, un appartement au second étage. [693]

Sommelière brave, active, intelligente et d'un extérieur agréable, parlant français et si possible un peu d'allemand, est demandée dans une grande brasserie. Adresser offres avec certificats et photographie sous H146F à l'agence de publicité Haasens in & Vogler, à Fribourg. [101]

Plus de cheveux gris par le **Brown's Capillairine** à 2 fr. 75 le flacon. — Grand choix de **NATTES** toutes en cheveux depuis 1 fr. la pièce, chez **Aimé MARGOT, coiffeur-parfumeur**, maison de Mme Placide Moura, à Bulle. [250]

A VENDRE Une grande quantité de **bois dur**, préparé pour le potager. S'adresser à Hyacinthe MORET, à Vuadens. Le même offre à vendre un **char** à 1 cheval, tout neuf. [102]

Un jeune homme cherche une **chambre meublée** indépendante, de préférence aux environs de la ville de Bulle, avec ou sans pension. [105] Adresser les offres au bureau du journal.

A VENDRE Environ trente mille pieds de **foin et regain**, première qualité. Vaste écurie. S'adresser à M. GILLARD, entrepreneur, à Bulle. [741]

A LOUER Pour le mois d'avril prochain, 2 chambres contiguës confortablement meublées et situées au levant et au midi. S'adresser au magasin Remy & Cie. [35]

SUCRE DE MALT

DR. WANDER

NOMBREUX DIPLÔMES ET MÉDAILLES

Chaque pastille, dans la forme ci-dessus, doit porter le nom du fabricant.

Joseph MOURA, à Bulle. Grand choix de conserves alimentaires. Thon au vin blanc. Alcool de Menthe américaine. Vermout bittré. — Vermout au quina. Bitter ordinaire et ferrugineux. Huile d'olives surfine. Feux de Bengale. — Cierges. Bons vins depuis 50 c. le litre. [231]

A VENDRE 160 plantes jolies **bois de construction** ou à équarrir, en bloc ou par parties de 20 à 30 plantes, plus 130 belles lattes, aussi par parties, au gré de l'acheteur. Terme de paiement. — S'adresser à M. MENOUD, aubergiste, à Sâles (Gruyère). [107]

A LOUER pour entrer de suite, une jolie **boutangerie**, avec magasin d'**épicerie et mercerie**, bien située au centre du village, avec nombreuse clientèle. S'adresser au bureau du journal. [95]

Mandats de quote-part de l'**Union des Banques.** Siège : Amsterdam. Gros lot de 210,000 fr. sorti au dernier tirage de la **Croix-Blanche Hollandaise**, le 1^{er} décembre 1890, échu au N° 12 de la série 4042. 20 souscripteurs du pays favorisés. Pour souscrire, s'adresser à François ROMANENS, à Marsens, Fribourg (Suisse). Joindre timbre pour réponse. [777]

SCHOCOLAT

Suchard

A LOUER Une belle **chambre** meublée. S'adresser au bureau du journal. [643]

TOUT ÉLOGE

EST SUPERFLU, EN PRÉSENCE

des succès éclatants obtenus depuis plus de 25 ans, dans le traitement de **GOUTTE, RHUMATISMES, Neuralgies et Douleurs de toute nature**, avec le véritable

PAIN-EXPELLER

à L'ANCRE

C'est pourquoi nous nous bornons à rappeler, que le produit authentique est toujours revêtu de la marque «Ancre». Le Pain-Expeller se vend dans la plupart des pharmacies. Le flacon 1 fr. et 2 frs. F. AD. RICHTER & Cie., Olten (Suisse), Rudolstadt, New-York, 310 Broadway, Londres E.C.

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour la Suisse: 1 an, 6 mois, 3 mois.
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 6 fr.; 3 mois, 4 fr. payable d'avance.
Prix du numéro: 1 fr.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

NOUVE

Militaire. — Le Commandant de placement de M. le Constant David, à dant de la II^e brigade Commandant de divisionnaire Edouard de la V^e division M. le colonel Feiss. Commandant de dolf, instructeur-ch et pour quelques an de M. le colonel Ed. de la III^e division.

Referendum. — à l'Assemblée fédérale appel en faveur de

Exposants suisse position internationale tenu 11 médailles e

Secrétariat ouvri Société ouvrière su longue discussion, p ouvrier romand pou M. Schwitzguebel crétaire français par Lausanne, a obtenu

Chasse. — La N M. Deucher, conseil loi sur la chasse des

Zurich. — Un huit de vendredi à l coup de peine à ma ce sinistre a coûté le

FEUILLETO

LE SECRE

Armand de Gerville i tre part, il ne se faisait associé, sur l'affection oigner. Lecardeur éta leur que violent; et ne s'roprier l'objet d'un p rière commune? Toutefois, Armand se tre eux de porter le di taille des pierres fines e de capitalistes pour l'ac Leardeur s'occupait de